BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves de la gendarmerie nationale

Arrêté du 30 juin 2017 conférant un grade d'officier de réserve au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense

NOR: INTJ1719442A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28;

Vu l'avis nº 15770/GEND/DPMGN/SDC/BRCE du 24 février 2017 relatif à l'évaluation psychologique des candidats à la réserve opérationnelle,

Arrête:

Article 1er

Mme Nathalie, Renée, Marie-Jeanne Coquet est nommée au grade de lieutenant de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un emploi dans le domaine de la santé sécurité au travail au profit de la région de gendarmerie d'Île-de-France.

Article 2

L'intéressée est rattachée au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 juin 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation : Le colonel, adjoint au commandant des réserves de la gendarmerie, P.-M. DEUDON